

Exercer les fonctions du référent harcèlement moral et sexuel

Prévenir et savoir agir en cas de harcèlement moral et sexuel, ou d'agissements sexistes



2 jours



2 600 € HT
/session en
intra



Référents harcèlement, RH,
IRP, QHSE



Alternance exercices
pratiques/apports théoriques



Prérequis :
Aucun

Objectifs

- ▶ Connaître le cadre juridique en matière de harcèlement moral et sexuel.
- ▶ Prendre en charge un signalement de harcèlement et savoir agir.
- ▶ Être un acteur de la prévention du harcèlement sous toutes ses formes.

Formation animée par Marie Tognazzi, avocate/médiateur et/ou Isabelle Hornecker, psychologue du travail/consultante RH.



● Connaître le cadre juridique

- Le cadre général et les définitions du harcèlement moral et sexuel, des agissements sexistes
- Les cas limites : humour, séduction, stress, maladie managériale...
- Les sanctions encourues

● Connaître les processus psychologiques en jeu

- Les comportements à risques et le repérage des signaux d'alerte
- Les conséquences sur la santé de la victime et sur l'environnement de travail

● Identifier le rôle du référent harcèlement

- Mode de désignation
- Les grands contours de la fonction : prévenir et réagir

● Prévenir les situations de harcèlement

- Les mesures réglementaires
- Les mesures organisationnelles et les outils de communication associés

● Réagir face à un cas de harcèlement

- Les 9 phases de l'enquête
- Techniques d'entretien avec la victime, la personne mise en cause et les témoins
- Le recueil des faits et des éléments de preuve
- Les moyens d'action : la médiation, la mobilisation des acteurs internes et externes à l'entreprise, les recours juridiques

● Faire un plan d'action personnel pour ancrer les acquis